

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 26 juin 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt, le 26 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
OGER Isabelle

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
MENEHIN Gaël
WALLERICH Alain

SIVÉC Jean
THILL Céline
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

MARQUET Bénédicte
PEREIRA Julien

BRUN Jérôme

REUTER Olivier

Procuration de Bénédicte MARQUET à Philippe GAILLOT
Procuration de Jérôme BRUN à Philippe GUINDT
Procuration de Julien PEREIRA à Alain IMMER
Procuration de Olivier REUTER à Christophe VIEIRA

Objet : 2020 - 492 Vote des trois taxes

Produit fiscal global attendu pour 2020 des 3 taxes directes locales

Récapitulatif des éléments nécessaires au calcul des taux :

Taux votés pour 2020 :

Désignation	Base d'imposition 2019	Taux 2019	Coefficient de variation	Taux 2020	Produit attendu
Taxe Habitation	512 700 €	14,71%	1,000000	14,71%	75 418 €
Foncier bâti	340 500 €	16,63%	1,000000	16,63%	56 625 €
Foncier non bâti	26 900 €	53,33%	1,000000	53,33%	14 346 €
Produit fiscal attendu pour 2020					70 971 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux suivants pour les 3 taxes :

- **14,71 %** pour la taxe d'habitation ;
- **16,63%** pour la taxe foncière (bâti) ;
- **53,33 %** pour la taxe foncière (non bâti)

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 29/06/2020

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/06/2020

Le Maire,

